

CHAPITRE XI.—PÊCHERIES

Section 1.—Débuts des pêcheries.

La pêche est une des plus anciennes et des plus historiques industries du Canada. Laissant de côté les témoignages historiques de peu de valeur pour se reporter à des documents authentiques, il faut attribuer à Cabot l'honneur d'avoir découvert, en 1497, les bancs de morue de Terre-Neuve, quand il aperçut pour la première fois le continent nord-américain. La pêche peut donc être regardée comme la première industrie à laquelle se soient livrés les Européens au Canada; elle n'a cessé depuis de donner sa récolte annuelle, tant à l'Europe qu'à l'Amérique. D'après le recensement de 1931, sur 3,927,591 personnes au Canada ayant une occupation rémunérée cette année-là 34,340 étaient occupées dans l'industrie de la pêche, c'est-à-dire, dans les opérations primaires de la pêche, exclusion faite de la conserverie et de la préparation du poisson.

Un historique plus détaillé des pêcheries de l'Atlantique est donné à la page 352 de l'Annuaire de 1934-35.

Section 2.—Lieux de pêche.

Les pêcheries du Canada sont parmi les plus vastes de l'univers; elles sont indiquées sur la carte ci-dessous. Elles comprennent naturellement trois divisions: pêcheries de l'Atlantique, pêcheries de l'intérieur et pêcheries du Pacifique. On trouvera une description détaillée des divers lieux de pêche, des poissons que l'on y pêche et des méthodes employées aux pp. 229-233 de l'Annuaire de 1932.

Section 3.—Le gouvernement et les pêcheries.*

Lors de la création d'un gouvernement fédéral, à la Confédération, l'administration des pêcheries canadiennes fut attribuée au ministère de la Marine et des Pêcheries. Au début de 1930 les pêcheries ont formé un ministère distinct relevant de leur propre ministre. Ce département administre maintenant toutes les pêcheries

* Révisé sous la direction de W. A. Found, sous-ministre, ministère des Pêcheries.

